

7. Le balisage permanent

d) La prise en compte des niveaux de difficulté des itinéraires

I. Parcours de randonnée

Calcul de classification par couleur :

- **Circuit vert** : très facile : 4 à 6* (Praticable à VTC) - Pas de rubrique***
- **Circuit bleu** : facile : 7 à 9*
- **Circuit rouge** : difficile : 10 à 12*
- **Circuit noir** : très difficile : 13 à 16*

Exemple pour un circuit :

Distance 25 km + 250 m de dénivelée + niveau 2* en nature du chemin et technicité + niveau 1* en environnement naturel et aménagement = 8* soit un circuit de couleur bleue

| Rubriques (public) | | * | ** | *** | **** |
|---|-------------------|---|--|--|--|
| | | (Tout public, praticable à VTC) | (Pratiquant occasionnellement la randonnée à VTT) | (Averti, avec obligation de maîtrise technique. Gestion de l'activité et des règles de sécurité) | (Niveau confirmé sur le plan physique et technique. Gestion de l'activité et des règles de sécurité) |
| Distance (itinéraire de randonnée) | | Moins de 10 km | De 10 à 20 km | De 20 à 35 km | Plus de 35 km |
| Dénivelée cumulée positive | | Moins de 100 m | De 100 à 300 m | De 300 à 600 m | Plus de 600 m |
| Nature du chemin et technicité (Répondre à deux sous-catégorie pour répondre à la rubrique) | Type de voie | Goudronnée (type voie verte) ou piste en stabilisé régulièrement entretenue. | Piste en terre, en herbe ou empierrée. | Chemin de nature et largeurs variables. | Sentier ou chemin très étroit. |
| | Praticabilité | Roulant par la largeur et le revêtement. Pente non significative. | Assez large pour le croisement de 2 VTT. Revêtement roulant à peu roulant. Pentes maxi de 6 à 7% sur le parcours. | Peu large avec croisements de VTT difficiles. Revêtement peu roulant. Pentes maxi de 8 à 10%. Portage possible. | Croisement de VTT impossible. Revêtement chaotique. Pentes supérieures à 10%. Portage. |
| | Types d'obstacles | Obstacles visibles et évitables. | Obstacles possibles mais sans réelles difficultés (ornières, pierres, zones humides). | Obstacles à franchir (ornières, pierres, dévers, racines d'arbres, rochers, escaliers, ruptures de pente...). | Mêmes types d'obstacles que dans le *** en plus accentués et plus fréquents. |
| Environnement naturel et aménagements | | Aucune zone à risques. Et/ou Passage occasionnel sur petites routes à très faible circulation automobile. | Présence à proximité du chemin de quelques pentes ou fossés, signalés ou visibles. Et/ou Passages sur routes ouvertes à la circulation automobile, mais peu fréquentées. | Quelques zones présentant un environnement accidenté (à pic et fossés à proximité), ou végétation importante pouvant réduire la largeur du chemin Et/ou Passages ou croisements de routes à circulation automobile importante. | Nombreuses zones présentant un environnement accidenté (ravins et falaises longeant le sentier, fossés traversant ce dernier...) Et/ou Passages ou croisements de routes à circulation automobile très importante. |

